

suite les postes de triage et les services d'emballage, ou faut-il plutôt mettre au point un produit dans une région donnée, obtenir une marque commerciale, établir des entreprises coopératives et commerciales pour la manutention et l'entreposage du produit, et s'occuper ensuite de trouver les débouchés?

Nous avons, dans le nord ontarien, d'autres problèmes qui se présentent peut-être ailleurs dans l'est du Canada. Le tarif-marchandises élevé nous écrase. Je donne un exemple. On peut expédier des céréales entre Winnipeg (Man.) à North-Bay à 80c. les cent livres. Sur notre propre chemin de fer, la livraison entre North-Bay et New-Liskeard coûte 31c. les cent livres. Par conséquent, le tarif-marchandises nous occasionne des problèmes que nous n'avons encore pu résoudre. En outre, les prix élevés des engrais chimiques, des instruments aratoires, et surtout du coût de la vie rurale, sont autant de problèmes. Mais le plus imposant problème avec lequel l'agriculture est aux prises aujourd'hui c'est précisément l'imposition foncière, destinée à financer les programmes de voirie et d'éducation, et les autres services de collectivités rurales. Les municipalités qui s'étendent jusqu'aux villes, notamment, et qui subissent des impôts proportionnels aux nombreux services qui sont aménagés, ne peuvent assumer ces frais. Cela a imposé au cultivateur et au contribuable rural un fardeau dont aucun autre secteur de l'économie canadienne n'a été encombré.

Avec les années, on tend de plus en plus à pourvoir les régions rurales de ce qu'on considère dans la ville comme les choses indispensables de la vie. On souhaite de voir monter le niveau de vie des gens et se relever les normes régissant la construction domiciliaire et les autres services. Il me semble impossible de maintenir le régime actuel de l'imposition municipale.

Il est vrai que des cultivateurs de ma région ne bénéficient pas de certains des avantages accordés aux cultivateurs d'autres parties du pays, mais je crois que le gouvernement actuel a fait quelque chose, de même que les gouvernements provinciaux, en vue de remédier à ce problème. Les versements à l'acre accordés aux cultivateurs de l'Ouest ont suscité bien peu d'objections. Nous avons entendu dire, évidemment—et nous sommes d'accord là-dessus—que ces paiements devraient être accordés chaque année, parce que le premier ministre (M. Diefenbaker) affirme que ces paiements sont accordés afin d'établir un véritable régime de prix pour le blé. Si c'est vrai, j'estime que ces versements devraient être accordés chaque année et régulièrement, parce que si un véritable régime de prix est souhaitable une année, il devrait l'être tous les ans.

[M. Peters.]

Bon nombre d'autres subventions qui ont été accordées à l'agriculture dans d'autres parties du pays n'ont pas été accordées aux agriculteurs de l'Est du Canada. Je parle en particulier de ma région et de programmes comme l'assistance en cas de désastre, c'est-à-dire des sommes qui seraient accordées en cas de désastre. Dans la plupart des cas, lorsqu'on demande ce genre d'assistance, parce que la région est petite, que les régions sont séparées et que le désastre revêt un aspect local, il est bien difficile alors d'obtenir une aide pour les cultivateurs qui peuvent en être victimes.

Monsieur l'Orateur, nous avons tous entendu parler de la sécheresse qui a sévi dans l'ouest du Canada et nous avons de la sympathie pour ces cultivateurs. Il faudrait exiger, je crois, que le gouvernement se penche immédiatement sur ce problème pressant et qu'il vienne en aide aux agriculteurs de l'Ouest canadien éprouvés par la sécheresse, et surtout là où il y a lieu de croire que la situation empirera l'année prochaine au lieu de s'améliorer. Cette aide est avant tout une aide à court terme. Depuis quelques années, nous avons vu seulement un programme important mis en œuvre par le gouvernement conservateur afin d'aider l'agriculture à long terme. Nous avons appuyé ce programme. J'ai entendu bien des députés conservateurs dire que la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles a été un coup de maître de la part du gouvernement actuel et qu'elle fera beaucoup de bien. Nous avons appuyé la mesure. Nous croyons que ce programme apportera une certaine aide à la longue, mais de grâce, n'attendons pas trop longtemps; mettons-nous à l'œuvre. S'il faut améliorer la loi afin d'amener les gouvernements provinciaux et les municipalités à participer au programme, faisons-le. Il y a déjà quarante ans que nous attendons, ce qui est bien trop long, pour résoudre certains des problèmes qui se posent lorsqu'on veut reboiser les terres agricoles et mettre en œuvre un programme national de conservation en ce sens.

Nous croyons qu'un des principaux besoins des Canadiens dans le domaine agricole, c'est une mise en marché ordonnée. Le Nouveau parti démocratique croit qu'un des programmes à long terme qui aidera à stabiliser la production agricole et les prix des denrées agricoles, c'est l'établissement d'un office national de vente mis au service des producteurs.

Le Nouveau parti démocratique est d'avis qu'un des programmes à long terme qui aiderait à stabiliser la production et les prix agricoles, c'est l'établissement d'offices de vente des producteurs canadiens.